

Politique environnementale et R2

Groupe AFFI Logistique – Saint-Hubert

Dans le cadre de ses activités de réutilisation et de réemploi de produits électroniques, Groupe AFFI se donne pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions environnementales et d'assurer la santé et sécurité des ressources internes et externes. Pour ce faire, Groupe AFFI s'engage à adopter et maintenir à jour un système de gestion de l'environnement et de la santé et sécurité (SGR2) répondant au standard R2, un système conforme aux normes ISO 14001, ISO 45001 et R2V3 des recycleurs de produits électroniques.

Afin de soutenir cet engagement, l'entreprise s'engage à :

Adopter de saines pratiques de gestion pour favoriser l'amélioration de ses performances environnementales ainsi que la protection des travailleurs;

Gérer l'ensemble de ses activités de façon responsable et assurer la destruction des données selon les procédures reconnues et les exigences de confidentialité;

Analyser et se préoccuper de la gestion des risques et du matériel préoccupant de façon continue et poser les actions nécessaires;

Faire affaire avec des fournisseurs qui minimisent l'impact de leurs activités sur l'environnement et respecter les engagements des parties intéressées telles que les clients, fournisseurs, le personnel et les instances gouvernementales ou autres;

S'assurer que la présente politique demeure alignée sur les objectifs environnementaux et de santé et sécurité fixés.

La direction s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de respecter sa **Politique environnementale et R2**.



Patrick Biron

Président - directeur général



Samia Rekab

Directrice, Assurance qualité